

Myrtille Méricam-Bourdet – Université Lumière – Lyon 2 / IHIRM
« Je déteste le despotisme, mais il faut subordination et justice ». Voltaire et les souverains éclairés

1. Voltaire à Jean Vasserot de Châteaueux [mars 1759 ?] (D8190)

Le nommé Bourgeois, engagé à Lausanne pour jardinier sous la convention expresse que je le renverrais si je n'étais pas content de lui, convention dont je peux faire serment, a été non seulement surpris par Mlle Maton vendant les légumes de mon jardin, mais a causé mille scandales dans ma maison, n'a jamais travaillé, et a bu le vin de Bourgogne qu'on a volé à monsieur le professeur Pictet. On l'a chassé. Il mérite punition, et c'est une très mauvaise politique à messieurs les magistrats de Genève de souffrir que les domestiques leur fassent la loi. Ce n'est pas le moyen de plaire au peuple, mais d'être écrasés par le peuple. Cette ville est peut-être la seule au monde, où les domestiques soient les maîtres. Si le nommé Bourgeois s'était conduit ainsi à Tournay ou à Ferney, je l'aurais fait mettre au cachot. Je déteste le despotisme, mais il faut subordination et justice. Voilà mon code.

2. Frédéric de Prusse à Voltaire, 13 novembre 1737 (D1389)

Monsieur, je vous avoue qu'il n'est rien de plus trompeur que de juger des hommes sur leur réputation. L'histoire du tsar que je vous envoie, m'oblige de me rétracter de ce que la haute opinion que j'avais de ce prince m'avait fait avancer. Il vous paraîtra, dans cette histoire, bien différent de ce qu'il est dans votre imagination, et c'est, si je peux m'exprimer ainsi, un homme de moins dans le monde réel.

Un concours de circonstances heureuses, des événements favorables, et l'ignorance des étrangers, ont fait du tsar un fantôme héroïque, de la grandeur duquel personne ne s'est avisé de douter. [...] c'est un homme gouverné par des fantaisies assez nouvelles pour donner un certain éclat et pour éblouir. Ce n'est plus ce guerrier intrépide qui ne craint et ne connaît aucun péril, mais un prince lâche, timide, et que sa brutalité abandonne dans les dangers ; cruel dans la paix, faible à la guerre, admiré des étrangers, haï de ses sujets ; un homme, enfin, qui a poussé le despotisme aussi loin qu'un souverain puisse le pousser, et dont la fortune a tenu lieu de sagesse ; d'ailleurs, grand mécanicien, laborieux, industriel, et prêt à tout sacrifier à sa curiosité.

Tel vous paraîtra, dans ces mémoires, le tsar Pierre I^{er}. Et, quoiqu'on soit obligé de détruire une infinité de préjugés avant que d'avoir le cœur de se le représenter ainsi dépouillé de ses grandes qualités, il est cependant sûr que l'auteur n'avance rien qu'il ne soit pleinement en état de prouver.

On peut conclure de là qu'on ne saurait assez être sur ses gardes en jugeant des grands hommes. [...] C'est proprement de la faveur des historiens que dépend la réputation des hommes. Quelques apparences de grandes actions ont déterminé les écrivains de ce siècle en faveur du tsar, et leur imagination a eu la générosité d'ajouter à son portrait ce qu'ils ont cru qui pouvait y manquer. [...]

3. Voltaire, *Lettre sur les panégyriques*, 1767

[Catherine II] se signale précisément comme ce monarque [Louis XIV], par la protection qu'elle donne aux arts, par les bienfaits qu'elle a répandus hors de son empire, et surtout par les nobles secours dont elle a honoré l'innocence des Calas et des Sirven [...].

[...] Elle a introduit dans sa cour les beaux-arts et le goût, ces marques certaines de la splendeur d'un empire ; elle en assure la durée sur le fondement des lois. Elle est la seule de tous les monarques du monde qui ait rassemblé des députés de toutes les villes d'Europe et d'Asie pour former avec elle un corps de jurisprudence universelle et uniforme. [...]

C'est dans ce code qu'elle rappelle les hommes à la compassion, à l'humanité que la nature inspire et que la tyrannie étouffe ; c'est là qu'elle abolit des supplices si cruels, si recherchés, si disproportionnés aux délits [...].

Souveraine absolue, elle gémit sur l'esclavage, et elle l'abhorre. Ses lumières lui font aisément discerner combien ces lois de servitude, apportées autrefois du Nord dans une si grande partie de la terre, avilissent la nature humaine [...].

Elle a senti que le grand nombre, qui ne travaille jamais pour lui-même, et qui se croit né pour servir le plus petit nombre, ne peut se tirer de cet abîme si on ne lui tend une main favorable. [...]

L'âme de Catherine a conçu le dessein d'être la libératrice du genre humain dans l'espace de plus de onze cent mille de nos grandes lieues carrées. Elle n'entreprend point tout ce grand ouvrage par la force, mais par la seule raison ; elle invite les grands seigneurs de son empire à devenir plus grands en commandant à des hommes libres ; elle en donne l'exemple [...].

[...] Ainsi une impératrice despotique détruit dans le fond du Nord la persécution et l'esclavage, tandis que dans le Midi...

[...] Voilà la première fois qu'on a déployé le pouvoir suprême pour établir la liberté de conscience. C'est la plus grande époque que je connaisse dans l'histoire moderne.

4. Voltaire à Mme Du Deffand, 18 mai 1767, D14187.

Il y a une femme qui s'en fait une bien grande [de réputation], c'est la Sémiramis du Nord, qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne pour établir la tolérance et la liberté de conscience. C'est une chose unique dans l'histoire de ce monde, et je vous réponds que cela ira loin. Je me vante à vous d'être un peu dans ses bonnes grâces ; je suis son chevalier envers et contre tous. Je sais bien qu'on lui reproche quelques bagatelles au sujet de son mari, mais ce sont des affaires de famille dont je ne me mêle pas ; et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer, cela engage à faire de grands efforts pour forcer le public à l'estime et à l'admiration, et assurément son vilain mari n'aurait fait aucune des grandes choses que ma Catherine fait tous les jours.

5. La duchesse de Choiseul à Mme Du Deffand, 14 juin 1767 (D14226).

Mais l'impératrice de Russie a un autre objet en protégeant les lettres, elle a eu l'esprit de sentir qu'elle avait besoin de la protection des gens de lettres. Elle s'est flattée que leurs bas éloges couvriraient d'un voile impénétrable aux yeux de ses contemporains et de la postérité les forfaits dont elle a étonné l'univers et révolté l'humanité [...]

Tel est cependant le nœud qui lie Catherine aux gens de lettres et les gens de lettres à Catherine. Flattés, cajolés, caressés par elle, ils sont vains de la protection qu'ils lui accordent, dupes des coquetteries qu'elle leur prodigue. Ces gens qui se disent, qui se croient les instituteurs des maîtres du monde, s'abaissent jusqu'à s'enorgueillir de la protection que ce monstre à son tour paraît leur accorder, parce qu'il est sur le trône. Que des écrivains obscurs, vils, bas, mercenaires, lui louent leurs plumes abjectes, je leur pardonne ; mais Voltaire !

6. Voltaire, *Les Lois de Minos*, 1773 (rédigé 1771) ; OCV, t. 73, p. 191.

Note o. On n'entend pas ici par suprême pouvoir cette autorité arbitraire, cette tyrannie que le jeune Gustave troisième, si digne de ce grand nom de Gustave, vient d'abjurer et de proscrire solennellement en rétablissant la concorde, et en faisant régner les lois avec lui. On entend par suprême pouvoir cette autorité raisonnable, fondée sur les lois mêmes, et tempérée par elles, cette autorité juste et modérée qui ne peut sacrifier la liberté et la vie d'un citoyen à la méchanceté d'un flatteur, qui se soumet elle-même à la justice, qui lie inséparablement l'intérêt de l'État à celui du trône, qui fait d'un royaume une grande famille gouvernée par un père. Celui qui donnerait une autre idée de la monarchie serait coupable envers le genre humain

7. *Idées républicaines par un membre d'un corps*, 1765, OCV, t. 60B, p. 129

I. Le pur despotisme est le châtiment de la mauvaise conduite des hommes. Si une communauté d'hommes est maîtrisée par un seul ou par quelques-uns, c'est visiblement parce qu'elle n'a eu ni le courage ni l'habileté de se gouverner elle-même.

Piccini Notebooks, OCV, t. 82, p. 551 : « Tirez une ligne bien droite entre le pouvoir monarchique et le despotique, elle sera si fine que bien des yeux ne l'apercevront pas »

8. *Pensées sur le gouvernement, XXXVI, OCV, t. 32A, p.326, 1752.*

XXXVI. Le despotisme est l'abus de la royauté, comme l'anarchie est l'abus de la république. Un prince qui, sans forme de justice et sans justice, emprisonne ou fait périr des citoyens, est un voleur de grand chemin qu'on appelle *Votre Majesté*.

9. *Conversation de M. l'intendant des Menus avec M. l'abbé Grizel, 1761 [OCV, t. 51B, p. 354, en italiques variante de 1762]*

Les gens qui sont les maîtres chez eux, ne sont jamais persécuteurs ; *voilà pourquoi un roi qui n'est point contredit, est toujours un bon roi, pour peu qu'il ait le sens commun*, il n'y a de méchants que les petits qui cherchent à être les maîtres. Il n'y a que ceux-là qui persécutent pour se donner de la considération.

10. *Essai sur les mœurs, chapitre 94, OCV, t. 24, p. 450 :*

« Louis XI, fils de Charles VII, devint le premier roi absolu en Europe depuis la décadence de la maison de Charlemagne. Il ne parvint enfin à ce pouvoir tranquille que par des secousses violentes ».

« Sous Louis XI, pas un grand homme. Il avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu : l'obéissance tint lieu de tout, et le peuple fut enfin tranquille comme les forçats le sont dans une galère »

« Tant de vices n'ôtèrent pas à Louis XI ses bonnes qualités. Il avait du courage ; il savait donner en roi ; il connaissait les hommes et les affaires ; il voulait que la justice fût rendue, et qu'au moins lui seul pût être injuste »

« Enfin il prouva qu'un méchant homme peut faire le bien public quand son intérêt particulier n'y est pas contraire ».

« Ce temps fut en France le passage de l'anarchie à la tyrannie. Ces changements ne se font point sans de grandes convulsions. Auparavant les seigneurs féodaux opprimaient, et sous Louis XI ils furent opprimés ».

11. *Des mensonges imprimés, chap. 2, 1749 ; OCV, t. 31B, p.387*

Quand je lis dans les histoires qu'un monarque absolu et paisible d'une nation policée et obéissante, a commis de ces injustices atroces, de ces cruautés qui font horreur, je n'en crois rien. Il n'est pas dans la nature qu'un roi qui n'est pas contredit veuille faire du mal, comme il n'est pas dans la nature qu'un propriétaire brûle son héritage, et qu'un père se prive de ses enfants.

11 bis. *Supplément au Siècle de Louis XIV, 1753 :*

Voilà comment on s'est formé un fantôme hideux pour le combattre ; et en faisant la satire de ce gouvernement despotique qui n'est que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui est celui des pères de famille.

12. *Le Siècle de Louis XIV, chapitre 10.*

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu qui veut le bien vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense [...] ; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient ; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie.

Le Siècle de Louis XIV, nouvelle édition [...] augmentée d'un très grand nombre de remarques, par M. de La B[eaumelle], Francfort, Veuve Knoch et J. G. Eslinger, 1753, 3 vol., t. 1, p. 184 :

« *Un roi absolu qui veut le bien est un être de raison, et Louis XIV ne réalisa jamais cette chimère* ».

13. Voltaire au comte d'Argental, 1^{er} mars 1737 (D1291)

Je vous avoue que si l'amitié plus forte que tous les autres sentiments ne m'avait pas rappelé, j'aurais bien volontiers passé le reste de mes jours dans un pays, où du moins mes ennemis ne peuvent me nuire, et où le caprice, la superstition et l'autorité d'un ministre ne sont point à craindre. Un homme de lettres doit vivre dans un pays libre ou se résoudre à mener la vie d'un esclave craintif, que d'autres esclaves jaloux accusent sans cesse auprès du maître. Je n'ai à attendre en France que des persécutions, ce sera là toute ma récompense. [...] Enfin je vis dans une crainte continuelle sans savoir comment je peux parer les coups qu'on me porte tous les jours. C'est une chose bien inouïe que la manière dont on en use avec moi [...]. Il n'y a pas d'apparence que je revienne jamais à Paris, m'exposer encore aux fureurs de la superstition et de l'envie. Je vivrai à Cirey, ou dans un pays libre. Je vous l'ai toujours dit. Si mon père, mon frère ou mon fils étaient premiers ministres dans un État despotique j'en sortirais demain, jugez ce que je dois éprouver de répugnance en m'y trouvant aujourd'hui.

14. Voltaire à Thiriot, 30 juin 1760, D9017

Le service est ingrat dans ce pays-là, les mœurs en général aussi dures que le climat, la jalousie contre les étrangers extrême, le despotisme au comble, la société nulle ; le maréchal Keit n'y put tenir, et aimait encore mieux la Prusse. C'est tout dire.